



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 18
Voix défavorables : 1
Abstentions : 5

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 28/01/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 05

portant avis relatif à l'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 – MIGRANTS (Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Le conseil des études et de la vie étudiante après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Considérant l'aspect pédagogique du projet MIGRANTS, le conseil des études rend un avis favorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil » (MIGRANTS).

Considérant le montage financier et organisationnel, l'absence de frais de gestion (dépenses de masse salariale) ou leur faiblesse (frais de fonctionnement) du projet MIGRANTS, le conseil des études et de la vie étudiante rend un avis défavorable au dossier de candidature d'appel à projet TIRIS Minor Programs 2025 « Apports interdisciplinaire sur la demande d'asile et la rencontre entre les migrants et la société d'accueil » (MIGRANTS) sur sa soutenabilité financière.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Pour le Président, et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
de l'Université Toulouse Capitole

Agnès ALAÏNARDE

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Dossier de candidature AAPMinor Programs-2024_MIGRANTS_25oct2024
MP MIGRANT_2024_TIRIS_Avis